



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges

Question au Gouvernement n° 2804

Texte de la question

## RÉFORME DES COLLÈGES

**M. le président.** La parole est à Mme Virginie Duby-Muller, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

**Mme Virginie Duby-Muller.** Madame la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ma question porte sur la très controversée réforme des collèges. À la suite des événements dramatiques de janvier dernier, vous avez lancé la « grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République ». Nous nous étions retrouvés sur des valeurs d'autorité, d'effort, de travail, l'école étant un lieu incontournable de la culture. Mais depuis le 11 mars et votre présentation en conseil des ministres de votre projet de réforme des collèges pour 2016, rien ne va plus.

Même si le docile Conseil supérieur de l'éducation l'a approuvée le 10 avril et si vous avez essayé d'effectuer des aménagements à la marge, cette réforme fait l'objet de nombreuses contestations.

**M. Guy Geoffroy.** C'est vrai !

**Mme Virginie Duby-Muller.** Les professeurs de lettres anciennes dénoncent la mort du latin et du grec, disciplines structurantes pour l'esprit de nos collégiens et vecteurs de valeurs humanistes pour le citoyen de demain. Les professeurs d'allemand se désespèrent de la chute de l'apprentissage de cette langue et de la disparition des classes bi-langues ou européennes, alors même qu'il nous faut renforcer nos liens avec l'Allemagne.

**M. François Rochebloine.** Très juste !

**Mme Virginie Duby-Muller.** Vous n'avez même pas réussi à rassurer notre collègue Pierre-Yves Le Borgn' qui, en tant que président du groupe d'amitié France-Allemagne, mobilise les députés de tous bords sur le danger immédiat des dispositions de la réforme et l'urgence de la faire évoluer – sans parler des enseignements pratiques interdisciplinaires – les EPI – censés plaire aux collégiens mais jugés dangereux par des éducateurs loin d'être convaincus de l'intérêt d'une transversalité des enseignements avant le lycée. Même les syndicats ont lancé un appel à la grève au mois de mai.

Quant à nous, même si nous partageons votre diagnostic sur le collège, qualifié de « maillon faible du système éducatif », nous ne pouvons nous taire devant ce projet de réforme inadapté et lourd de conséquences. Madame la ministre, *errare humanum est, perseverare diabolicum.* (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur quelques bancs du groupe UDI.)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.** Madame la députée, je me réjouis d'entendre que vous partagez notre constat. Si vous me le permettez, je préfère pour ma part aller au-delà des constats et agir. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Agissons pour réformer ce collège, dont on dit depuis des décennies qu'il ne fait pas suffisamment réussir nos enfants. Agissons pour leur offrir des pratiques pédagogiques qui permettent à chacun des collégiens, et non aux seuls 20 % les plus favorisés, de s'approprier les connaissances fondamentales dont ils auront besoin pour construire leur vie.

**M. Sylvain Berrios.** Fossoyeurs !

**Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre.** Agissons pour permettre à chacun de ces collégiens d'être accompagné individuellement, de façon personnalisée, pour apprendre à travailler, consolider ses apprentissages, travailler en groupe et tout simplement réussir. Accompagner ces collégiens pour qu'ils aient accès à une seconde langue vivante dès la classe de cinquième plutôt qu'en quatrième, c'est l'objet de notre réforme.

Oui, les classes bi-langues ne fonctionneront plus de la même manière qu'aujourd'hui car 100 % des élèves apprendront une deuxième langue vivante dès la classe de cinquième, contre 10 % aujourd'hui. Cela portera-t-il atteinte à l'apprentissage de l'allemand, comme vous le craignez ?

**M. François Rochebloine.** Oui !

**Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre.** Non, en aucune façon. Aujourd'hui, 485 000 collégiens apprennent l'allemand. À la rentrée 2016, grâce à cette réforme, ils seront au bas mot 500 000 – nous escomptons bien évidemment une augmentation de ce nombre. Une simple règle de trois suffit à le comprendre : aujourd'hui, seulement 10 % des collégiens sont inscrits en classe bi-langue et apprennent l'allemand plus tôt mais, demain, 13 % des collégiens qui choisissent l'allemand en seconde langue vivante bénéficieront de cet apprentissage un an plus tôt, avec deux heures et demie de plus dans leur scolarité. J'ai répondu hier à la question sur le latin. Madame la députée, suivez-nous dans cette belle réforme ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Virginie Duby-Muller](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (4<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2804

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [15 avril 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [15 avril 2015](#)